

CUGNAUX

Bernard Gineste, président du "Collectif-Francazal":

# "Nous poursuivrons la protestation"

• **Le Petit Journal :** Dans le dernier communiqué de votre "Collectif Francazal", vous concluez que "le sort de Francazal se joue à huit clos". Qu'est-ce qui vous fait dire cette affirmation?

**Bernard Gineste :** Le sort de Francazal est entre les mains du comité de pilotage présidé par le Préfet. Or les associations représentatives de la population concernée ne sont pas présentes dans ce comité. Le Collectif Francazal s'est même vu refuser un siège d'observateur. De plus, il y a peu d'information sur les travaux de ce comité et les rapports des cabinets chargés de présenter des projets sont tenus secrets

• **Le Petit Journal :** Vous êtes

contre la "la solution aéronautique" quels sont les arguments objectifs qui motivent votre position?

**Bernard Gineste :** S'il fallait retenir un seul argument, je dirais qu'il est inepte de lancer une activité aéroportuaire dans une zone fortement urbanisée à moins de 10 km du Capitole.

Dans une étude précédente, le choix du site de Muret-Lherm comme deuxième plateforme aéronautique avait été écarté pour ce motif. En toute logique, cela devrait a fortiori disqualifier Francazal.

• **Le Petit Journal :** L'alternative serait comme le suggère d'autres un "Mirail bis". Dans ces conditions, que gagneraient les habitants de Cu-

gnaux?

**Bernard Gineste :** Recouvrir la surface libérée de logements serait également inacceptable. Selon le contrat passé avec le cabinet Devillers, celui-ci doit présenter trois à quatre scénarios contrastés d'aménagement. Une fois écartée la menace de la solution aéronautique, il sera temps d'examiner ces scénarios. Une chose est certaine : il faudra qu'ils prévoient la desserte du site. Ne serait-ce pas le moment de relancer l'idée d'une prolongation du métro?

• **Le Petit Journal :** Certains élus, surtout en cette période électorale, prennent des engagements favorables à la vision de votre Collectif. Mais ont-ils vraiment les moyens de peser sur la décision finale?

**Bernard Gineste :** Il est difficile de savoir qui aura la voix prépondérante dans la décision finale. Les élus et l'Etat se renvoient la responsabilité du choix. Nous pensons que la responsabilité sera partagée et nous le disons aux élus qui croient pouvoir s'abriter derrière l'Etat pour ne pas être obligés d'indiquer leur position. Mais ce qui est certain, c'est que cette attitude laisse le champ libre à l'Etat : qui ne dit mot consent!

• **Le Petit Journal :** Les citoyens par leur mobilisation ont rendu "visible" les enjeux de la reconversion de la Base aérienne de Francazal. Com-



■ Bernard Gineste président du "Collectif-Francazal":

ment est née cette mobilisation citoyenne et comment votre Collectif s'est-il constitué autour d'une plate-forme d'action?

**Bernard Gineste :** Pendant un an après l'annonce de la fermeture de la base, les citoyens ont été la cible d'informations contradictoires : "il faut garder cette piste", "pas d'aviation d'affaires ni de fret". Seul un groupe d'élus de Cugnaux restait vigilant. Jusqu'au jour où l'on a appris que la Direction Générale de l'Aviation Civile lançait une étude pour transférer l'aviation d'affaires de Blagnac à Francazal. Quelques citoyens se sont alors concertés et ont décidé de se constituer en association intercommunale et apolitique. C'était le 8 juillet 2009.

• **Le Petit Journal :** Quels sont les initiatives que vous comptez développer prochainement?

**Bernard Gineste :** Nous continuerons d'interpeller les acteurs locaux : le maire des communes concernées auquel nous avons demandé de prendre position en conseil municipal, le préfet que nous solliciterons pour avoir des informations et pour qu'il nous reconnaisse comme interlocuteur valable (nous comptons près de 1000 adhérents).

Nous assisterons aux conseils municipaux. Et nous envisageons de nouvelles manifestations.

Enfin, nous nous apprêtons



■ Le "Collectif-Francazal": sur le marché de Cugnaux

à faire monter notre revendication à un niveau supérieur.

• **Le Petit Journal :** Au passage, dans votre dernière déclaration, vous épinglez La Dépêche du Midi qui selon vous "rapporte les moindres propos des partisans du maintien de la piste, et reste singulièrement muette sur les déclarations contraires à ce projet". Vous vous êtes-vous rapprochés de La Dépêche pour faire entendre votre voix?

**Bernard Gineste :** A plusieurs reprises, nous avons tenté de faire passer des communiqués qui sont restés lettres mortes. Il semblerait qu'un meilleur contact soit établi aujourd'hui avec l'Agence Ouest du quotidien régional. L'avenir nous éclair-

ra sur ce point.

• **Le Petit Journal :** Si vous n'êtes pas finalement entendus, que comptez-vous faire contre "la solution aéronautique"? Nous avons dit que nous ne baisserions pas les bras. Une fois la décision prise, il faudra la mettre en oeuvre en respectant la légalité.

**Bernard Gineste :** Nous opérerons donc sur deux plans : au niveau de l'opinion, nous poursuivrons la protestation, et sur le plan réglementaire nous tenterons d'empêcher le projet de se réaliser. Nous commençons à réfléchir aux failles du scénario de reprise de l'activité aéroportuaire, au regard du principe de légalité.

Entretien réalisé par Majid Kaouah

MK